



## Le système fiscal suisse est solidaire

Dans le contexte de la crise économique et financière, les appels à un accroissement de la redistribution sociale et à l'augmentation des impôts pour les contribuables les plus aisés se multiplient. Les affirmations selon lesquelles le système fiscal helvétique ne serait pas solidaire ne résistent pas à l'examen des faits.

Le niveau élevé de l'endettement public oblige actuellement de nombreux gouvernements à lancer des réformes radicales, à couper dans les dépenses et à relever les impôts. Parallèlement, on voit s'amplifier les débats sur les différences de revenu et de fortune ainsi que les appels à une redistribution sociale accrue. À cet égard, economie suisse affirme depuis des années que le système fiscal et social de la Suisse est des plus solidaires. Les derniers chiffres publiés par l'Administration fédérale des contributions sur l'impôt fédéral direct le confirment.

En raison de sa progressivité, l'essentiel de l'impôt fédéral direct (IFD) provient d'un petit nombre de contribuables. Ainsi, 1% des contribuables aux revenus les plus élevés sont à l'origine de 41% des recettes environ. Près de 80 % du produit de l'impôt sont financés par seulement 10% des citoyens. À l'inverse, près de 30% des contribuables, soit un million de personnes, ne paient rien.

Les différences au niveau de la charge fiscale sont l'expression d'une grande solidarité entre les différentes tranches de revenu (redistribution des plus riches vers les plus modestes), laquelle s'est encore renforcée ces dernières années. En effet, diverses réformes – imposition du couple, allègements fiscaux en faveur des familles avec enfants – se traduisent par des baisses de la charge fiscale des ménages, en particulier celle des revenus bas et moyens. Dans ces circonstances, une modification de la charge fiscale des contribuables aisés ou l'introduction de

nouvelles prestations sociales ne se justifient pas.

Chiffres de l'Administration fédérale des contributions